

YZ/JS

	Date	Décision	Nature	Folio n°
Flers Agglo Communauté d'agglomération	31.07.2024	D1381	7.5	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

DECISION
par délégation du
Conseil Communautaire

OBJET	DEMANDE DE SUBVENTION ETAT - PROJET DE GPEC
--------------	------------------------------------------------------------

A la date ci-dessus, le Président de Flers Agglo,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales en son article L 5211-10,

Vu la délibération n° 2024-1134 du 11 avril 2024, reçue en sous-préfecture le 17 avril suivant, lui déléguant une partie des attributions de l'Assemblée communautaire prévues par l'article précité et notamment la délégation n° 26,

A PRIS LA DECISION figurant au verso.

Compte rendu donné à la prochaine séance ordinaire du Conseil Communautaire	
Date d'affichage et d'envoi à la Sous-Préfecture	31 juillet 2024
Date de notification	

Flers Agglo porte une Plateforme Territoriale d'Appui aux Transitions Professionnelles, celle-ci vise à organiser les transitions professionnelles pour permettre une reconversion de manière apaisée, préparée et sécurisée à l'échelle du bassin d'emploi.

Elle joue le rôle de guichet unique auquel l'entreprise ou le salarié peut s'adresser pour tout renseignement ou action dans le cadre des mobilités professionnelles/transitions pro (dont la reconversion professionnelle) et facilite la mise en lien entre des entreprises porteuses d'emplois et celles ayant des emplois fragilisés à l'échelle d'un territoire.

Elle permet d'articuler les différents outils portés par l'Etat ou par des acteurs institutionnels visant l'accompagnement des mutations économiques des entreprises et des salariés sur le territoire.

Dans ce cadre, une action de sensibilisation va être mise en place lors de la semaine de l'industrie et de la semaine européenne du handicap. Il s'agira de sensibiliser les entreprises sur les handicaps visibles, les handicaps invisibles, les maladies chroniques ou invalidantes sous un format divertissant et pédagogique pour amorcer la mise en place d'actions concrètes, en faveur de l'inclusion et de la reconversion professionnelle. Cette action sera mise en œuvre par l'organisme Théâtre à la Carte.

Le projet d'un montant global de 3 254 € sera financé pour moitié par l'AGEFIPH à hauteur de 1 627 € TTC. L'AGEFIPH règlera directement cette somme sur facture à l'organisme « Théâtre à la carte ».

Flers Agglo réalise un dossier de demande de subvention, en pièce jointe, auprès de la DREETS et demande une subvention à hauteur de 1 627€ correspondant à 50% du coût total du projet. Flers Agglo règlera cette somme auprès de l'organisme « Théâtre à la carte » sur facture après la réalisation de l'action.

Le Président décide de :

SIGNER

le dossier de demande de subvention établi auprès de la DREETS ainsi que les documents afférents à ce projet.

Le Président,

Yves GOASDOUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240731-D1381-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2024

Affichage : 31/07/2024